MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Publication périodique

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE SAVOIE. HAUTE-SAVOIE

ARBO. VITI. RHONE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL : 100 f

REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17 A

(7) 895 48 48

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

28 Mars 1985 N° de série continue 293 Bulletin n° 5

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES

PRINCIPES DE LUTTE

La lutte contre les tavelures vise à éviter toute contamination primaire, c'est-à-dire celle provenant des organes de conservation (périthèces) par les feuilles mortes de l'année précédente, et qui donnent en mûrissant des "ascospores".

Trois conditions sont nécessaires à ces contaminations :
- arbres ayant atteint le stade sensible (pommier : C - poirier : C3 - D)
- périthèces mûrs libérant des ascospores lors des pluies, brouillards ou rosées.
- végétation restant mouillée suffisamment longtemps pour que les ascopores puissent germer et le filament germinatif pénétrer dans les tissus végétaux.

Voici les conditions d'humectation et de températures propices aux contaminations

Température moyenne durant l'humectation	5°	7°	8°	9°	10°	11°	13°	16° et plus
Durée d'humectation (heures)	32	20	17	15,5	14	13	11	9

Si les contaminations primaires ont pu être évitées, la protection du verger peut-être arrêtée à la fin des projections d'ascospores (juin). Sinon, les contaminations produisent des taches qui forment d'autres spores appelées "conidies" qui provoqueront les contaminations secondaires de façon continue. La lutte doit alors se poursuivre jusqu'à la récolte.

POIRIERS

Pour cette espèce, il risque d'y avoir des contaminations avant la maturité des ascospores, par des conidies provenant de chancres sur rameaux.

Traitements : ils sont de 3 types.
- traitements préventifs : avant l'humectation contaminatrice, empêchant les spores de germer
- traitements d'arrêt ou "STOP" : pendant l'humectation contaminatrice, tuent les spores qui germent
- traitements curatifs : quelques jours après l'humectation contaminatrice : détruit le champignon qui a pénétré dans les tissus.

Les produits sont décrits en page 3.

SITUATION ACTUELLE : les différentes vagues de froid ayant sévi dans notre région ont fait prendre un retard assez important dans l'évolution de la végétation et la maturation des ascospores.

P.517

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

POIRIERS

Ils n'arrivent à C3-D que dans le sud de la circonscription, se maintiennent à C dans la plupart des situations, et sont à B en altitude et zones et variétés moins précoces. Il convient donc d'effectuer un traitement préventif dès réception en zones précoces et au fur et à mesure que le stade C3 est atteint ailleurs afin d'éviter les contaminations par conidies.

POMMIERS

Ils atteignent le stade C en zones favorisées. Les ascospores n'arrivent à maturité que dans peu de situations mais le climat qui s'installe actuellement risque d'accélérer l'évolution. En conséquence, la protection peut commencer partout où le stade C est atteint.

PSYLLES

Si les traitements d'hiver n'ont pu être effectués et si des colonies de larves apparaissent, une solution de rattrapage peut être envisagée à l'aide de pyréthrinoïdes.

ACARIENS ROUGES

Les oeufs d'hiver peuvent être détruits au printemps à l'aide de :
- Chlofentezine (APOLLO) à 20 gr. de matière active à l'hl. : sur pommiers et poiriers du stade C3 au stade E et sur pêchers entre les stades G et H. Ce produit récemment homologué n'est efficace que sur les oeufs (d'hiver ou d'été) et a une rémanence de 2 mois.

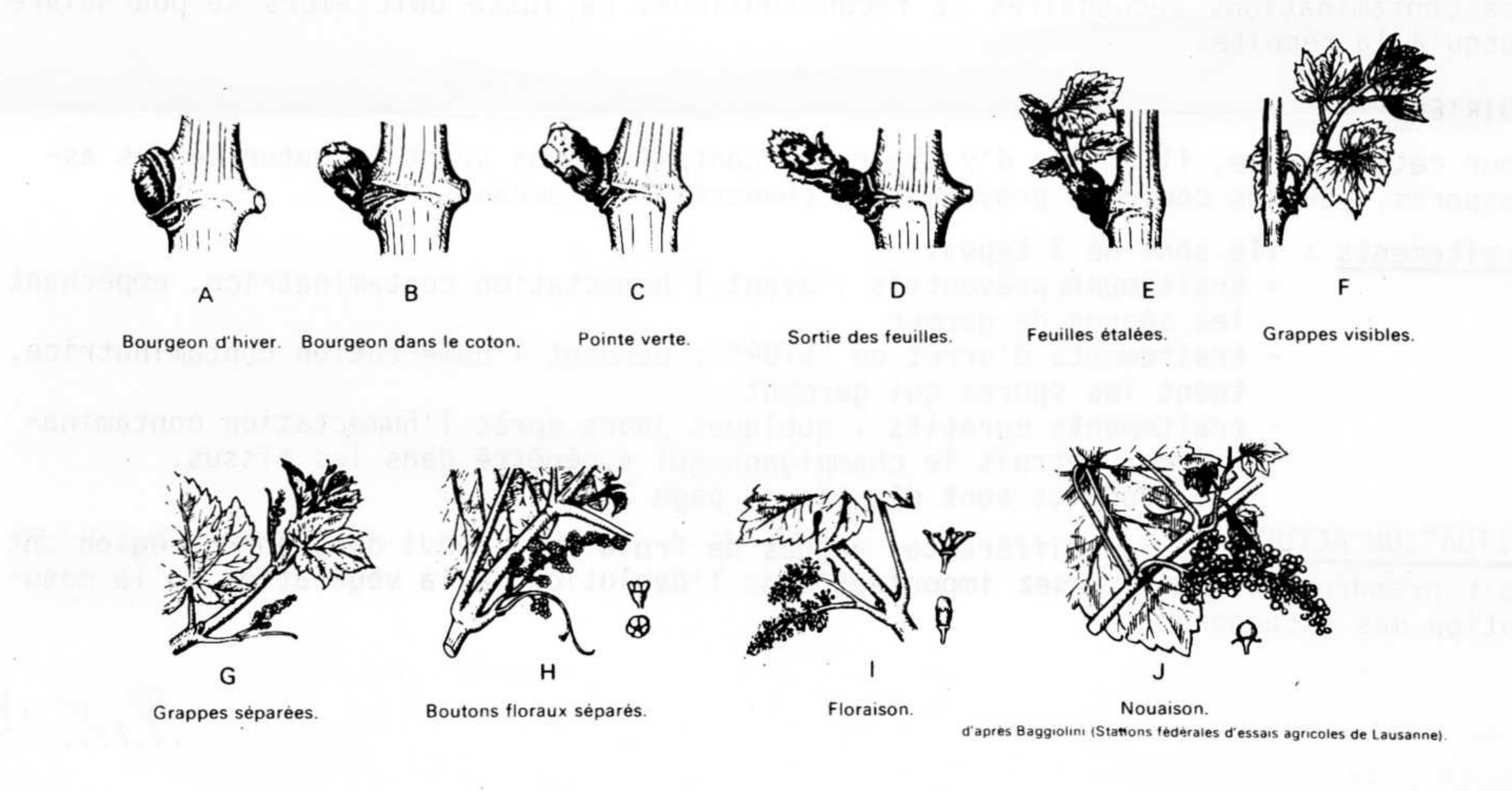
PUCERON VERT DU PECHER (MYZUS)

Dans les vergers habituellement atteints, les fondatrices doivent être traitées au stade C-D à l'aide de lindane (30 gr. de m.a./hl).

MONILIOSE DE L'ABRICOTIER

Cette maladie doit être combattue avant la floraison à l'aide d'un produit cuprique apportant 375 gr. de cuivre à l'hectare.

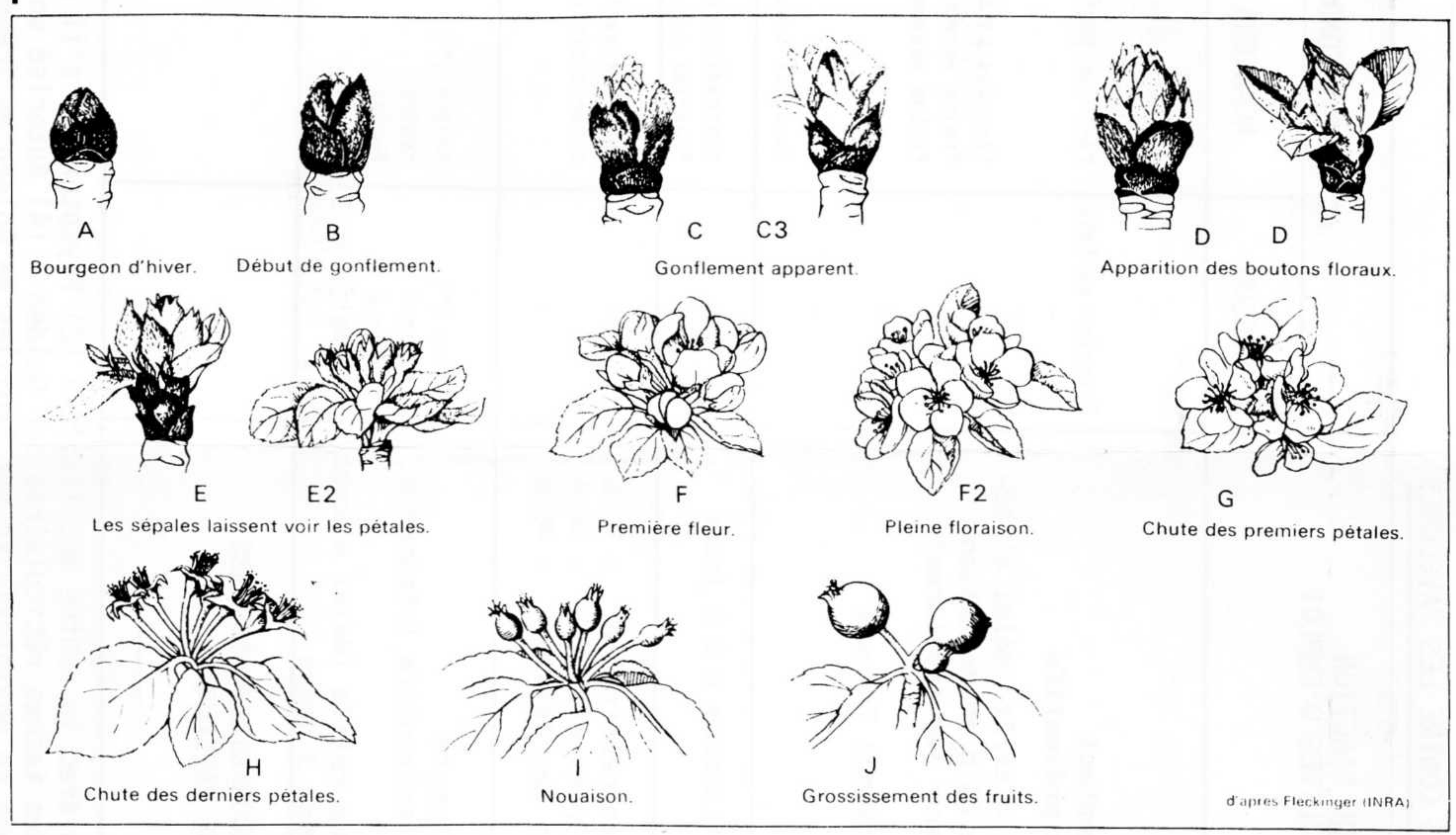
STADES PHENOLOGIQUES DE LA VIGNE



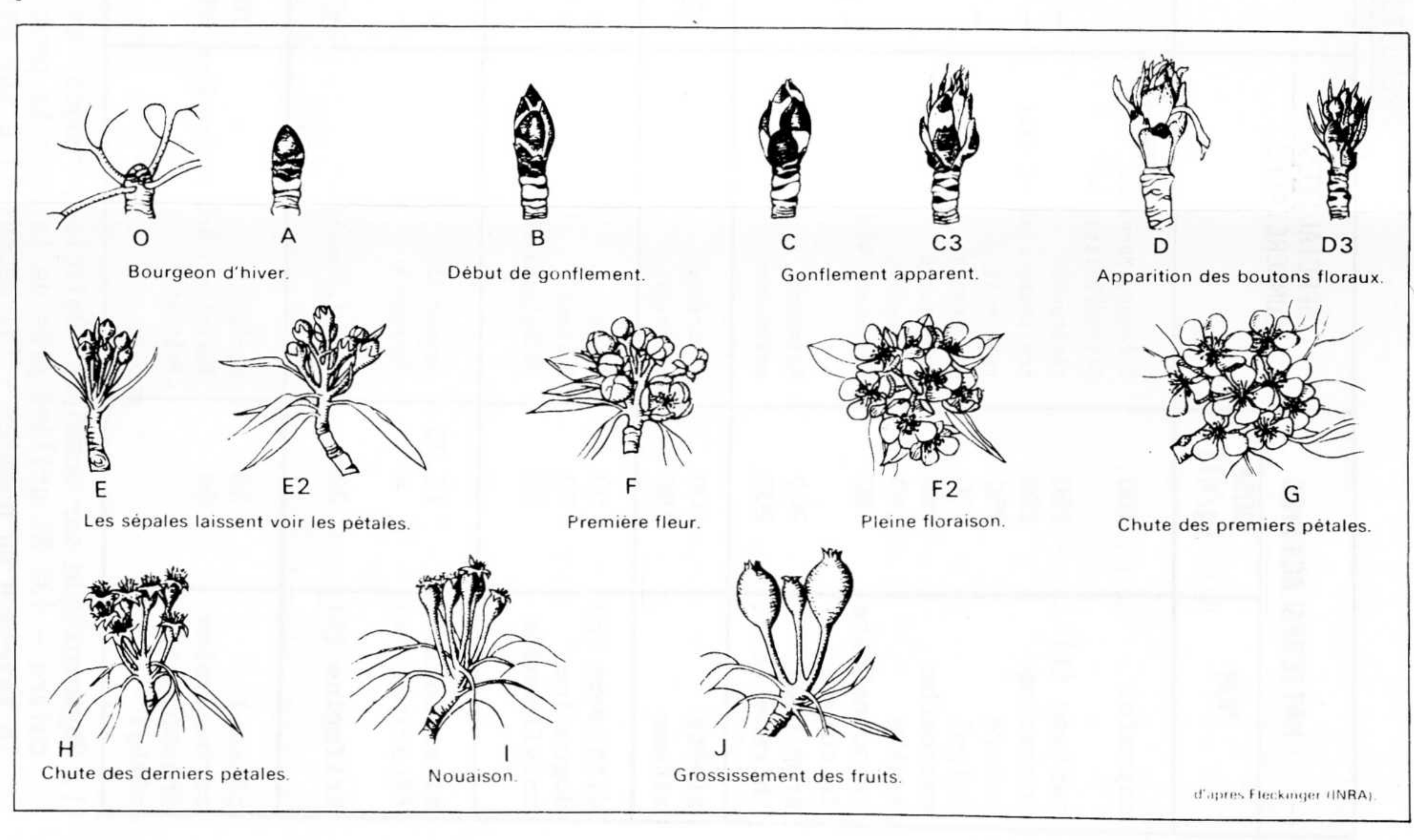
d'après Baggiolini (Stations fédérales d'essais agricoles de Lausanne).

EXCORIOSE : attendez le débourrement pour traiter.

pommier



poirier



P 518

PRODUITS UTILISABLES CONTRE LES TAVELURES

MATIERES ACTIVES		SPECIALITES COMMERCIALES	MODE D'ACTION POSSIBILITES D'EMPLOI	ACTIONS SECONDAIRES		
NOM	DOSE (g/hl)			OIDIUM	ACARIENS	RUGOSITE
captafol	100	Difosan, Merpafol, Orthodifolatan		-	favorise souvent	-
captane (1)	150	nombreuses	- Action de contact - Traitements préventifs - Traitements d'arrêt (délai d'utilisation de 24 h en conditions optimales pour les tavelures) - Rémanence moyenne 7 jours	favorise parfois	favorise parfois	freine
carbatène	200	non commercialisé seul		-	-	-
cuivre	250	nombreuses		-	-	favorise
folpel	100	nombreuses		-	favorise parfois	-
mancozèbe	160	nombreuses		-	freine souvent	neutre
manèbe	160	nombreuses		-	freine souvent	-
oxyquinoléate de cuivre	80	Quinolate 400		-	+	-
propinèbe	200	Antracol		-	-	-
thirame (2)	200	nombreuses		-	favorise souvent	freine parfois
zinèbe	200	nombreuses	Idem : mais rémanence 4 à 5 jours	-	contradictoire	-
zirame	180	nombreuses		-	favorise souvent	freine parfois
dithianon (3)	50	Delan	- Légère action pénétrante - Traitements préventifs ou d'arrêt avec les délais suivants : 32 h	-	favorise parfois	-
doguadine	70	Melprex	: 36 h	-	contradictoire	favorise parfois
tolyfluanide	75	Méthyleuparène	: 48 h	-	-	-
bitertanol	15,75	Baycor 25	- Action pénétrante - Traitements préventifs (rémanence 3 à 4 jours) - Traitements curatifs (délai 4 jours) sauf triforine 3 jours	freine (*)	neutre (*)	neutre (*)
fénarimol (4)	4	Rubigan 4		homologué	neutre	neutre
triforine (5)	38	Saprol, Denarin		homologué à 33,3g	freine	neutre
bénomyl	30	Benlate	**TOTALEMENT DECONSEILLES SOUCHES RESISTANTES DE TAVELURE**			
carbendazime	30	Bavistine, Brior, Daryline				
thiophanate-méthyl		Pelt 44				

(1) Phytotoxique sur pommiers "Delicious rouges" en association avec le soufre mouillable - (2) Phytotoxique s'il subsiste du cuivre - (3) Si utilisé près de la récolte peut provoquer des taches réticulaires sur Golden - (4) Autorisé uniquement contre la tavelure du pommier - (5) Déconseillé sur poirier. Risques de phytotoxicité sur feuilles de Golden en présence de températures basses - (*) Actions secondaires observées dans les essais 1983 et 1984 du S.P.V.